



SAISON 2014-2015 ANNONCEMENT – SHORT TRACK CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS 2015 Cholet, Maine-et -Loire

1. Règles générales.....	2
2. Distances :	2
3. Programme.....	2
4. Glace et Pistes	2
5. Critères de participation.....	3
6. Classement Individuel	3
7. Inscriptions	3
8. Réunion des coachs et team leaders.....	3
9. Délivrance des titres de « Champion de France » junior et Récompenses.....	4
10. Contrôles antidopage	4
11. Assurance des patineurs	4
12. Hébergement des patineurs.....	4
13. Organisation	4

Sous l'égide de la la **Fédération Française des Sports de Glace** (FFSG) et de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse (C.S.N.P.V), le Club **ACPG Cholet Short Track** organise les Championnats de France Junior de Short track qui se dérouleront à la patinoire **Glisséo**, Avenue Anatole Manceau, 49300 Cholet en date du **dimanche 12 avril 2015**.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national et au memorandum des compétitions short track.

1. Règles générales

Les **Championnats de France Junior** se dérouleront conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles Fixées dans le règlement susvisé.

Les patineurs qui ne sont pas de nationalité française, ou qui ont la double nationalité avec un autre pays devront le signaler à l'inscription. Ils peuvent concourir s'ils sont licenciés dans un club affilié à la FFSG.

2. Distances :

Individuelles : Hommes ou Dames :

Novices	1000 m	500 m	777 m	1000 m sur sélection
Juniors C	1000 m	500 m	777 m	1500 m sur sélection
Juniors B	1500 m	500 m	1000 m	1500 m sur sélection
Juniors A	1500 m	500 m	1000 m	1500 m sur sélection


Relais : Hommes ou Dames 3000 m

Ces derniers seront constitués d'équipes de patineurs de même club, en fonction du timing général

3. Programme

Samedi 11 avril : 19h00hrs : réunion des coaches

Dimanche 12 avril : Championnats de France Juniors

08h00hrs:	échauffement officiel
08h45hrs :	1ere distance
:	Cérémonie Officielle du Championnat 
:	2e distance
:	3e distance
:	superfinales
:	relais
:	remise des récompenses

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58x28 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de 80 matelas de protection avec un doublement de matelas dans les virages.

5. Critères de participation

Peuvent participer aux Championnats de France junior, les patineurs licenciés compétition vitesse dans un club affilié à la FFSG, et qui ont réalisé les temps de sélection fixés dans le règlement national depuis le 1er juillet 2013.

Les patineurs ayant obtenu leurs temps pendant le critérium peuvent courir s'ils ont été préinscrits.

Les temps de sélection sont les suivants :

Catégorie	Distance	Temps Dames	Temps Hommes
Juniors A	500 m	0.54.000	0.48.500
Juniors B	500 m	0.55.000	0.50.000
Juniors C	500 m	0.58.000	0.53.000
Novices (D et plus jeunes)	500 m	1.02.000	0.57.000

6. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance des finales A et B, sauf si le nombre de patineurs n'est pas suffisant. La 4e distance dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 3 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

Les classements, Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Dans le cas de regroupement de catégories, le classement sera établi distinctement pour chacune des catégories.

7. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France. .

**Préinscriptions au plus tard le 21 mars 2015
et confirmation au plus tard le 4 avril 2015**

à l'adresse : <https://www.short-track.fr>

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/Virement à l'ordre de **Cholet Short Track** (RIB sur demande)

8. Réunion des coaches et team leaders

La réunion officielle de la compétition pour la partie short-track se tiendra **le samedi 11 avril à 19h00hrs**, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition *Alain JEANNE* et du Compétiteur Steward *Stéphane LARRIERE*

Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

9. Délivrance des titres de « Champion de France » junior et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés aux concurrents de nationalité française conformément aux lois et règlements en vigueur.

Les concurrents de nationalité étrangère seront récompensés selon le résultat obtenu à chaque distance ou au classement général, mais ne pourront prétendre au titre de champion de France. Aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors superfinale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

Dans le cas de regroupements, un classement de la distance sera établi pour chacune des catégories permettant la remise des récompenses. Mais sans attribution de points de finales particulière.

10. Contrôles antidopage

Des contrôles pourront être effectués.

Le déroulement du contrôle sera conforme aux normes de la FFSG et/ou de l'ISU et se dérouler sous l'autorité du médecin fédéral national.

Le contrôle est effectué sur des participants tirés au sort ou désignés selon les mêmes modalités. Le contrôle est effectué par un médecin désigné par le Ministère des Sports.

11. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

12. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de Cholet. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

13. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à :

contact.choletshorttrack@gmail.com

Fait le 12 février 2015

Le Président de la section ACPG Cholet Short-Track

Jacques CRAIPEAU

HOTELS PARTENAIRES

Hôtel Formule 1 Cholet

Zone commercial carrefour avec toutes restaurations d'enseignes
Boulevard de Belgique
ZI de la Blanchardière,
49300 Cholet
08 91 70 52 23

Hôtel Campanile Cholet

2, Square Nouvelle France
49300 Cholet
02 41 62 86 79

AUTRES HOTELS

B&B

4 place Michel-Ange
Espace Performance, 49300 Cholet
02 41 46 80 80

Hôtel Première Classe

rue de Terre Neuve
ZAC de l'Ecuyère, 49300 CHOLET
02 41 70 77 11